
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 13 décembre 2016

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 4)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 4)
Appel nominal	(p. 4)
N°CP-2016-1312 Lyon 5°- Aménagement de voirie rue du Professeur Marion - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable -	(p. 5)
N°CP-2016-1313 Bron - Rue Albert Camus - Aménagement de voirie - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 5)
N°CP-2016-1314 Lyon 2°- Place Carnot - Voûte Est - Quai Rambaud - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 5)
N°CP-2016-1315 Vénissieux - Transfert à la Métropole de Lyon par la SARL d'aménagement Romain Rolland des voiries de l'îlot Romain Rolland - Approbation de la convention -	(p. 5)
N°CP-2016-1316 Animation des instances locales et métropolitaines de la demande de logement social et des attributions - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p. 16)
N°CP-2016-1317 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès d'Arkea -	(p. 6)
N°CP-2016-1318 Garanties d'emprunts accordées à l'Association présence et actions avec les personnes âgées de la Ville de Lyon (PAPAVL) auprès de la Caisse d'épargne - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-034 3 du 7 septembre 2015 -	(p. 6)
N°CP-2016-1319 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 6)
N°CP-2016-1320 Garanties d'emprunts accordées à l'Association recherche handicap et santé mentale (ARHM) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -	(p. 6)
N°CP-2016-1321 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 6)
N°CP-2016-1322 Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est entreprises -	(p. 6)
N°CP-2016-1323 Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 6)

N°CP-2016-1324	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0234 du 18 juin 2015 -</i>	(p. 6)
N°CP-2016-1325	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 7)
N°CP-2016-1326	<i>Cailloux sur Fontaines - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Chaumes et appartenant à M. Georges Maurice -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1327	<i>Fontaines Saint Martin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé rue des Fours et appartenant à la SAS STYLIMMO -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1328	<i>Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de diverses parcelles de terrain situées rue Jacques Prévert et appartenant à la Ville de Givors -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1329	<i>Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 32, chemin des Charmes et appartenant aux époux Vaganay -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1330	<i>Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 30, chemin des Charmes et appartenant à Mme Colette Falletti -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1331	<i>Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 28, chemin des Charmes et appartenant aux conjoints Falletti-Forster -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1332	<i>Lyon 3°- Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement formant le lot n°1042 de la copropriété Le Vivarais, situé au 33, boulevard Vivier Merle et appartenant à Mme Carolina Méjean -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1333	<i>Lyon 3°- Développement urbain - Projet Part Dieu - Aménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) - Acquisition, à titre onéreux, des volumes n°19 et 20 dépendant de l'ensemble immobilier B5 situé 1, 2 et 3, place Charles Béraudier sur les parcelles cadastrées EM 117, EM 123, EM 126, EM 127 et EM 128 et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1334	<i>Lyon 7°- Développement économique - Projet d'implantation du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles cadastrées BZ 167 et BZ 168, situées avenue Tony Garnier et 1-3, rue du Vercors et appartenant à la Ville de Lyon -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1335	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu à usage de trottoir public située 105, rue Joseph Desbois et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) Décines Immobilier -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1336	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Chantalouette à l'angle de la rue du Rambion et appartenant aux 8 propriétaires indivis de la rue Chantalouette -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1337	<i>Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain nu composant pour partie l'assiette de la rue Maréchal Lyautey et appartenant à la copropriété l'Alexandrin représentée par la CDG Lyon -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1338	<i>Villeurbanne - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 70, rue Léon Blum et appartenant à la SCI Le Roitelet -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1339	<i>Champagne au Mont d'Or - Equipement public - Transfert, à titre gratuit, à la Métropole de Lyon, de la chaufferie centrale de la Duchère et de l'ensemble des équipements du réseau de chaleur nécessaires à l'exploitation, située 565, avenue d'Ecully, à l'angle de l'avenue de Champagne et appartenant à la Ville de Lyon -</i>	(p. 8)
N°CP-2016-1340	<i>Lyon 5°- Habitat et Logement social - Cession à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement d'un immeuble situé 30, rue des Chevaucheurs -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1341	<i>Lyon 8°- Plan de cession - Habitat - Cession, à titre onéreux, à la SCM Métaay-Perricard avec faculté de substitution, de 2 lots dans un immeuble en copropriété situé 18, place Ambroise Courtois -</i>	(p. 9)

N°CP-2016-1342	<i>Lyon 9°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Duchère - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), à titre onéreux, de la parcelle cadastrée AR 137, située au 9004, rue Marius Donjon -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1343	<i>Mezrieu - Plan de cession - Déclassement et cession, à titre onéreux, à la société SCI Terramis ou toute société à elle substituée, d'une parcelle de terrain située avenue Lionel Terray - Abrogation de la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1225 du 10 octobre 2016 -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1344	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 4 parcelles de terrain situées chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1345	<i>Vaulx en Velin - Développement urbain - Secteur Pré de l'Herpe - Cession, à titre onéreux, à la Ville de Vaulx en Velin d'un terrain nu formé de 4 parcelles issues des parcelles cadastrées AY 584, AY 592 et AY 594, situé rue Gaston Bachelard, rue du Pré de l'Herpe et avenue Gaston Monmousseau en vue de la réalisation d'un équipement scolaire -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1346	<i>Lyon 5°- Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 2 immeubles situés 64, rue Saint-Georges et 17, montée des Epies -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1347	<i>Lyon 7°- Parc Blandan - Mise à disposition, à la société 1850 Invest ou toute société substituée à elle, par bail à construction d'une durée de 60 ans, d'un tènement composé des parcelles cadastrées BI 161, BI 162 et d'une partie de BI 166, comprenant le Château La Motte et l'ancien magasin d'armes, situées au 37, rue du Repos - Autorisation donnée à cette société de déposer une demande de permis de construire sur ce terrain -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1348	<i>Villeurbanne - Habitat - Logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 43 lots de copropriété situés 105-146, rue Jean Voillot et 2, avenue de Bel Air -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1349	<i>Limonest - Habitat - Logement social - Institution, à titre gratuit, de servitudes de passage à pied et à véhicules, de passage de gaines, fluides, canalisations eaux et de tour d'échelle, au profit de l'immeuble métropolitain situé 298, avenue Général de Gaulle cadastré C 738, grevant l'immeuble situé 294, avenue Général de Gaulle et appartenant à la SCI Relais du Dauphiné, cadastré C 737 -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1350	<i>Rillieux la Pape - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées sous une parcelle de terrain située 13, rue de la Bièvre et appartenant aux époux Durand - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°CP-2016-1351	<i>Prestations de tierce maintenance applicative sur le parc applicatif de gestion de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-1352	<i>Acquisition d'équipements et réalisation de prestations complémentaires pour les infrastructures réseaux, les systèmes de sécurité et les outils d'administration associés - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-1353	<i>Aide sociale à l'enfance (ASE) - Approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques, à titre gratuit, entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône et la Métropole de Lyon -</i>	(p. 11)
N°CP-2016-1354	<i>Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-1355	<i>Lyon 2°- Vénissieux - Autorisation de déposer des demandes d'autorisation de travaux, de déclarations préalables et de permis de construire -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-1356	<i>Villeurbanne - Création du centre de santé du Médipôle - Autorisation donnée à la société ADIM Immobilier, de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle cadastrée BW 105, située 171, rue Léon Blum -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-1357	<i>Maintenance des onduleurs du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-1358	<i>Lyon - Maintenance des compresseurs et assécheurs d'air du patrimoine immobilier de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)

N°CP-2016-1359	<i>Lyon 3°- Maintenance des ascenseurs de l'Hôtel de Métropole de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
N°CP-2016-1360	<i>Lyon 3°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Pôle d'échange multimodal (PEM) Lyon Part-Dieu - Principe du transfert futur de domaine public métropolitain à domaine public ferroviaire entre la Métropole de Lyon et la SNCF - Principe du déclassement futur du domaine public métropolitain des parcelles et volumes existants et à créer situés Place Charles Béraudier et avenue Georges Pompidou - Autorisation donnée à la SNCF de déposer un permis de construire -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1361	<i>Lyon 1er - Lyon 2°- Lyon 4°- Aides à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions d'équipement aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1362	<i>Lyon 7°- Parc Blandan - Entités esplanade et douves - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°3 du marché -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1363	<i>Lyon 1er - Lyon 2°- Projet Coeur Presqu'île - Rénovation de la place des Terreaux - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement momentané d'entreprises Omnium général d'ingénierie (mandataire)- Drevet - Buren à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1364	<i>Bron - Plan de sauvegarde des copropriétés de Bron Terrailon - Autorisation de signer la convention financière avec la Ville de Bron et de solliciter les participations financières -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1365	<i>Lyon 3°- Opération Vilette-Lafayette - Principe du déclassement futur du domaine public de voirie métropolitain concernant les parcelles situées cours Lafayette et rue de la Vilette - Autorisation donnée à la société OGIC de déposer des autorisations d'urbanisme -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1366	<i>Lyon 3°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part Dieu Ouest - Pôle d'échange multimodal - Opération Two Lyon - Principe du déclassement futur d'une partie du domaine public métropolitain des emprises situées boulevard Vivier Merle et avenue Georges Pompidou - Autorisation donnée à Vinci Immobilier d'Entreprise de déposer des autorisations d'urbanisme -</i>	(p. 13)
N°CP-2016-1367	<i>Fourniture de matériels hydrauliques, pneumatiques et assistance technique pour les services techniques de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie (DDUCV) - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-1368	<i>Vaulx en Velin - Quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Vaulx en Velin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Approbation des conventions - Modification de la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1170 du 12 septembre 2016 -</i>	(p. 15)
N°CP-2016-1369	<i>Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière - Conventions de partenariat - Service culturel -</i>	(p. 15)

Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président

Le mardi 13 décembre 2016 à 9 heures, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 2 décembre 2016 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco (pouvoir temporaire à Mme Brugnera), Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian (pouvoir temporaire à Mme Picot), Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : MM. Galliano, Colin, Bernard.

Absents non excusés : M. Barge.

Membres invités

Absent excusé : M. Longueval.

Absents non excusés : Mme Runel, MM. Gouverneyre, Chabrier, Devinaz et Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

N° CP-2016-1312 - Lyon 5° - Aménagement de voirie rue du Professeur Marion - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1313 - Bron - Rue Albert Camus - Aménagement de voirie - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1314 - Lyon 2° - Place Carnot - Voûte Est - Quai Rambaud - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1315 - Vénissieux - Transfert à la Métropole de Lyon par la SARL d'aménagement Romain Rolland des voiries de l'îlot Romain Rolland - Approbation de la convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2016-1312 à CP-2016-1315. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n°CP-2016-1312 à Lyon 5° concerne l'aménagement de voirie prévu rue du Professeur Marion. Il prévoit d'améliorer les parcours pour les piétons et de renforcer le caractère patrimonial de la voie pour un montant de 400 000 € TTC. Ce projet d'aménagement se situe aux abords immédiats d'un monument historique, il doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Il convient donc de déposer une demande de déclaration préalable auprès de la Ville de Lyon.

Le dossier n°CP-2016-1313 à Bron concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD), ayant pour objet un aménagement de voirie, à savoir le prolongement de la rue Albert Camus. Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, l'acheteur a choisi l'offre de l'entreprise Colas Rhône-Alpes-Auvergne pour un montant de 350 482,86 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2016-1314 à Lyon 2° s'inscrit dans l'opération de réaménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) de Perrache. Il concerne un marché de travaux de voirie situés place Carnot - Voûte Est - Quai Rambaud ayant pour objet l'aménagement des voies le long de la place Carnot, de la voûte Est et du débouché du quai Rambaud. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 4 novembre 2016, a choisi l'offre de l'entreprise Eiffage Route Centre Est, pour un montant de 1 329 491,04 € TTC. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le dossier n°CP-2016-1315 à Vénissieux. En 2009, la Commune a décidé de vendre, après consultation d'opérateurs, un grand tènement de 2,4 hectares situé au coeur du centre-ville et délimité par les rues Marcel Paul, Paul Langevin, Romain Rolland et Gaspard Picard.

Les objectifs de cette cession par la Ville de Vénissieux étaient les suivants :

- un épaississement urbain (densification) du centre-ville en direction des côteaux des Minguettes,
- une urbanisation maîtrisée tenant compte des ruptures de pentes et permettant la construction de 320 logements en R+2 à R+4,
- un respect des équilibres de mixité en termes de logement.

Ces objectifs sont partagés par la Métropole. L'opérateur retenu a déposé un premier permis de construire. Sur la partie restante, la SARL Romain Rolland va réaliser 2 grands lots avec des parties communes. Tous ces espaces urbains permettent une accroche urbaine de l'intégralité du projet aux quartiers environnants et contribuent à l'articulation du centre-ville avec le plateau des Minguettes. La SARL Romain Rolland s'engage ainsi, dans le cadre d'une convention de transfert tripartite entre la Métropole, la Commune de Vénissieux et la SARL, lotisseur de l'opération. La superficie lotie de 13 509 mètres carrés sera à céder à la Métropole à titre gratuit. La Commune de Vénissieux classera dans son domaine public le square, son escalier, et le talus nord ainsi qu'une placette et les équipements destinés à l'éclairage des espaces transférés. Ce transfert fera l'objet d'une régularisation par acte authentique qui sera soumis en temps opportun à la Commission permanente. Cette convention, rédigée en application des dispositions de l'article R 442-8 du code de l'urbanisme, permet au lotisseur de se dispenser de créer une association syndicale.

Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2016-1317 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès d'Arkea - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1318 - Garanties d'emprunts accordées à l'Association présence et actions avec les personnes âgées de la Ville de Lyon (PAPAVL) auprès de la Caisse d'épargne - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0343 du 7 septembre 2015 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1319 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1320 - Garanties d'emprunts accordées à l'Association recherche handicap et santé mentale (ARHM) auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1321 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1322 - Garantie d'emprunt accordée à la SACP d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole Centre-Est entreprises - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1323 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1324 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0234 du 18 juin 2015 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-1325 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2016-1317 à CP-2016-1325. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 9 dossiers de garanties d'emprunts à vous présenter dont 7 nouvelles décisions de garantie qui concernent 282 logements pour un montant total garanti de 24 229 337 € et 2 décisions modificatives.

Je commence par les 7 nouvelles demandes de garantie :

- 2 dossiers au profit de la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes, le dossier n°CP-2016-1317 pour la réalisation d'une opération d'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 6 logements situés impasse Baconnier à Villeurbanne. Il est proposé de garantir un montant total de 461 872 €. Et le dossier n°CP-2016-1321 pour la réalisation d'une opération d'acquisition en VEFA de 5 logements à la même adresse. Le montant total garanti est de 676 857 €.

Le dossier n°CP-2016-1319 concerne une garantie d'emprunt au profit de la SA d'HLM Vilogia. Cela concerne l'acquisition, à Villeurbanne, de 16 logements rue Magenta et l'acquisition en VEFA de 11 logements rue Roger Lenoir pour un montant total garanti de 2 912 912 €.

Le dossier n°CP-2016-1320 concerne une garantie d'emprunt au profit de l'Association recherche handicap et santé mentale (ARHM) pour la reconstruction du foyer Lérine situé à Dardilly. Le montant total garanti est de 3 980 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1322 concerne une garantie d'emprunt au profit de la SACP d'HLM Rhône Saône habitat pour la construction de 14 logements situés dans la résidence "180", chemin de la Fontanière à La Mulatière. Le montant total garanti est de 1 700 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1323 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat pour diverses opérations : la construction de 29 logements à Lyon 8° et de 19 logements rue de la Gare à Meyzieu, l'acquisition en VEFA de 7 logements rue du Bourbonnais à Lyon 9° et de 9 logements rue du Repos à Lyon 7°. L'acquisition-amélioration de 18 logements rue du Repos à Lyon 7° et de 6 logements avenue Lacassagne à Lyon 3°. Pour l'ensemble de ces opérations le montant total garanti est de 9 474 149 €.

Le dossier n°CP-2016-1325 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade au profit de diverses opérations : la réhabilitation de 34 logements rue de la Villette à Lyon 3° et de 99 logements rue Guilloux à Saint Genis Laval ainsi que l'acquisition-amélioration de 9 logements rue du Fiacre à Lyon 5°.

C'est terminé pour les nouvelles demandes de garanties, suivent 2 décisions modificatives.

Le dossier n°CP-2016-1318 concerne la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0343 du 7 septembre 2015 pour une révision du taux de prêt.

Le dossier n°CP-2016-1324 concerne la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0234 du 18 juin 2015 suite à la renégociation modifiant le calcul du prêt foncier.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Batigère, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2016-1317 et CP-2016-1321 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-1325 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2016-1326 - Cailloux sur Fontaines - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieu-dit Les Chaumes et appartenant à M. Georges Maurice - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1327 - Fontaines Saint Martin - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé rue des Fours et appartenant à la SAS STYLIMMO - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1328 - Givors - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de diverses parcelles de terrain situées rue Jacques Prévert et appartenant à la Ville de Givors - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1329 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 32, chemin des Charmes et appartenant aux époux Vaganay - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1330 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 30, chemin des Charmes et appartenant à Mme Colette Falletti - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1331 - Grigny - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 28, chemin des Charmes et appartenant aux conjoints Falletti-Forster - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1332 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement formant le lot n°1042 de la copropriété Le Vivarais, situé au 33, boulevard Vivier Merle et appartenant à Mme Carolina Méjean - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1333 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Part Dieu - A ménagement du pôle d'échanges multimodal (PEM) - Acquisition, à titre onéreux, des volumes n°19 et 20 dépendant de l'ensemble immobilier B5 situé 1, 2 et 3, place Charles Béraudier sur les parcelles cadastrées EM 117, EM 123, EM 126, EM 127 et EM 128 et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1334 - Lyon 7° - Développement économique - Projet d'implantation du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles cadastrées BZ 167 et BZ 168, situées avenue Tony Garnier et 1-3, rue du Vercors et appartenant à la Ville de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1335 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu à usage de trottoir public située 105, rue Joseph Desbois et appartenant à la société par actions simplifiée (SAS) Décines Immobilier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1336 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Chantalouette à l'angle de la rue du Rambion et appartenant aux 8 propriétaires indivis de la rue Chantalouette - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1337 - Meyzieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain nu composant pour partie l'assiette de la rue Maréchal Lyautey et appartenant à la copropriété l'Alexandrin représentée par la CDG Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1338 - Villeurbanne - Habitat - Logement social - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble situé 70, rue Léon Blum et appartenant à la SCI Le Roitelet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1339 - Champagne au Mont d'Or - Equipement public - Transfert, à titre gratuit, à la Métropole de Lyon, de la chaufferie centrale de la Duchère et de l'ensemble des équipements du réseau de chaleur nécessaires à l'exploitation, située 565, avenue d'Ecully, à l'angle de l'avenue de Champagne et appartenant à la Ville de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1340 - Lyon 5°- Habitat et Logement social - Cession à titre onéreux, à l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat, suite à préemption avec préfinancement d'un immeuble situé 30, rue des Chevaucheurs - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1341 - Lyon 8°- Plan de cession - Habitat - Cession, à titre onéreux, à la SCM Métay-Perricard avec faculté de substitution, de 2 lots dans un immeuble en copropriété situé 18, place Ambroise Courtois - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1342 - Lyon 9°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Duchère - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL), à titre onéreux, de la parcelle cadastrée AR 137, située au 9004, rue Marius Donjon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1343 - Meyzieu - Plan de cession - Déclassement et cession, à titre onéreux, à la société SCI Terramis ou toute société à elle substituée, d'une parcelle de terrain située avenue Lionel Terray - Abrogation de la décision de la Commission permanente n°CP-2016- 1225 du 10 octobre 2016 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1344 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Cession, à titre gratuit, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 4 parcelles de terrain situées chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1345 - Vaulx en Velin - Développement urbain - Secteur Pré de l'Herpe - Cession, à titre onéreux, à la Ville de Vaulx en Velin d'un terrain nu formé de 4 parcelles issues des parcelles cadastrées AY 584, AY 592 et AY 594, situé rue Gaston Bachelard, rue du Pré de l'Herpe et avenue Gaston Monmousseau en vue de la réalisation d'un équipement scolaire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1346 - Lyon 5°- Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 2 immeubles situés 64, rue Saint-Georges et 17, montée des Epies - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1347 - Lyon 7°- Parc Blandan - Mise à disposition, à la société 1850 Invest ou toute société substituée à elle, par bail à construction d'une durée de 60 ans, d'un tènement composé des parcelles cadastrées BI 161, BI 162 et d'une partie de BI 166, comprenant le Château La Motte et l'ancien magasin d'armes, situées au 37, rue du Repos - Autorisation donnée à cette société de déposer une demande de permis de construire sur ce terrain - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1348 - Villeurbanne - Habitat - Logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 43 lots de copropriété situés 105-146, rue Jean Voillot et 2, avenue de Bel Air - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1349 - Limonest - Habitat - Logement social - Institution, à titre gratuit, de servitudes de passage à pied et à véhicules, de passage de gaines, fluides, canalisations eaux et de tour d'échelle, au profit de l'immeuble métropolitain situé 298, avenue Général de Gaulle cadastré C 738, grevant l'immeuble situé 294, avenue Général de Gaulle et appartenant à la SCI Relais du Dauphiné, cadastré C 737 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-1350 - Rillieux la Pape - Equipement public - Institution, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées sous une parcelle de terrain située 13, rue de la Bièvre et appartenant aux époux Durand - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2016-1326 à CP-2016-1350. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIÉR, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 28 dossiers seulement concernant les acquisitions et cessions et dossiers divers que je vais vous résumer le plus brièvement possible.

Les dossiers n°CP-2016-1327 à CP-2016-1331 concernent les Communes de Fontaines Saint Martin, Givors et Grigny. Il s'agit d'acquisitions de voirie à titre gratuit pour des élargissements ou des régularisations d'emprises.

Les dossiers n°CP-2016-1335 à CP-2016-1337 concernent Meyzieu. Il s'agit également de régularisation foncière pour élargissement de rue ou régularisation d'emprise.

Le dossier n°CP-2016-1326 concerne Cailloux sur Fontaines. Il s'agit de l'acquisition d'une petite surface (20 mètres carrés) pour l'élargissement du chemin de Four pour un montant de 308 €.

Les dossiers n°CP-2016-1332 et CP-2016-1333 concernent le projet Lyon Part-Dieu à Lyon 3°. Il s'agit respectivement d'acheter un appartement T2 pour 200 000 € et d'acquisitions auprès de l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité de 63 logements et 63 places de stationnement pour un montant estimé de 3 500 000 € plus 500 000 € d'aides au relogement.

Le dossier n°CP-2016-1334 à Lyon 7°. C'est un dossier important pour le développement économique. Il concerne l'acquisition à l'euro symbolique, de terrains appartenant à la Ville de Lyon. Il s'agit de l'implantation du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). La Ville prendra à sa charge le coût de démolition. La surface est de 9 055 mètres carrés pour un bâtiment.

Le dossier n°CP-2016-1338 à Villeurbanne. Il s'agit de l'acquisition d'un immeuble de 3 niveaux comprenant 9 logements et 2 commerces pour un montant de 927 000 €. Ledit bien sera mis à disposition, par le biais d'un bail emphytéotique à l'organisme de logement social Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat.

Le total des acquisitions s'élève à 5 127 309 €.

Le dossier n°CP-2016-1341 à Lyon 8° concerne une cession, à titre onéreux, à la SCM Métay-Perricard au titre du plan de cession de la Métropole. Il s'agit d'une acquisition par le locataire professionnel en place (un dentiste) d'un appartement de 106 mètres carrés pour un montant de 300 000 €.

Le dossier n°CP-2016-1343 à Meyzieu concerne une abrogation de décision de cession par déclassement du domaine public au titre du plan de cession de la Métropole. Il s'agit d'une ancienne voie ferrée.

Le dossier n°CP-2016-1340 à Lyon 5°, 30, rue des Chevaucheurs. Il s'agit de la revente, au prix de 800 000 €, suite à une préemption avec préfinancement d'un immeuble pour réaliser 4 logements en mode de financement prêt locatif à usage social (PLUS) de 3 logements en mode de financement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI).

Le dossier n°CP-2016-1342 à Lyon 9°, zone d'aménagement concerté (ZAC) Duchère concerne une cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) d'une surface de 109 mètres carrés pour un montant total de 17 976,30 € TTC.

Le dossier n°CP-2016-1345 à Vaulx en Velin. Il s'agit de la cession pour un montant de 390 499,20 € TTC d'un terrain de 5 811 mètres carrés, à la Ville de Vaulx en Velin en vue de la réalisation de l'équipement scolaire René Beauverie.

Le montant total des cessions s'élève à 1 508 415,50 €. Le plan total de cession depuis le début de l'année est de 11 255 907,20 €. Je rappelle que l'objectif de l'année était de 5,5 M€.

Le dossier n°CP-2016-1339 à Champagne au Mont d'Or. Il s'agit du transfert de propriété, à la Métropole de Lyon, compte tenu de ses nouvelles compétences, de la chaufferie centrale de la Duchère et de l'ensemble des équipements du réseau de chaleur nécessaires à l'exploitation.

Le dossier n°CP-2016-1350 à Rillieux la Pape concerne la régularisation d'une servitude de passage de canalisation publique évacuant les eaux usées.

Le dossier n°CP-2016-1346 à Lyon 5°, 64, rue Saint-Georges et 17, montée des Epies, concerne la mise à disposition par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 2 immeubles pour la réalisation de 7 logements en mode de financement prêt locatif à usage social (PLUS) pour une surface utile de 308 mètres carrés, de 3 logements en mode de financement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) et d'un local professionnel. Le bail est de 420 363 € avec un droit d'entrée de 29 % compte tenu de la difficulté de réaliser cette opération.

Le dossier n°CP-2016-1348 à Villeurbanne, 105-146, rue Jean Voillot et 2, avenue de Bel Air, concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de 16 logements en mode de financement prêt locatif à usage social (PLUS), de 4 logements en mode de financement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), 20 caves et 3 garages. Le montant des recettes du bail est de 950 040 € (droit d'entrée de 50 %).

Le dossier n°CP-2016-1349 à Limonest concerne l'ins titution, à titre gratuit, de servitudes de passage au profit de l'immeuble métropolitain situé 298, avenue Général de Gaulle.

Le dossier n°CP-2016-1347 à Lyon 7°, parc Blandan c oncerne la mise à disposition, à la société 1850 Invest, par bail à construction d'une durée de 60 ans, d'un tènement comprenant le Château La Motte et l'ancien magasin d'armes. Il s'agit d'un loyer de 55 000 € par an, en recettes.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Martial PASSI, Président de Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2016-1340 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2016-1351 - Prestations de tierce maintenance applicative sur le parc applicatif de gestion de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2016-1352 - Acquisition d'équipements et réalisation de prestations complémentaires pour les infrastructures réseaux, les systèmes de sécurité et les outils d'administration associés - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n°CP-2016-1351 et CP-2016-1352. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, un premier dossier qui concerne une autorisation de signer un marché suite à une attribution approuvée le 25 novembre dernier en Commission permanente pour un appel d'offres au profit de la société SFR business solution. Ce marché a pour but d'acquérir l'ensemble des constituants du réseau avec les prestations qui y sont associées. Il a été adapté à une nouvelle réalité et aux besoins de la Métropole de Lyon et prend la forme d'un contrat-cadre pour une durée ferme de 2 ans, reconductible une fois dans le cadre d'un montant maximum de 2 M€ HT.

Un second dossier qui, cette fois, concerne une autorisation de lancer une procédure de marché mais aussi de signer ce marché une fois qu'il sera attribué. Il n'y a donc pas de délibération complémentaire pour l'autorisation de signature. Notre patrimoine applicatif est géré par des tierces maintenances applicatives qui prennent en charge la maintenance corrective, évolutive, réglementaire, adaptative et préventive de ce patrimoine applicatif. Aujourd'hui la société Econocom assure cette maintenance dans le cadre d'un marché à bons de commandes qui va être étendu jusqu'en septembre 2017, le temps de réaliser une étude pour organiser le renouvellement d'un marché à bons de commandes sur 2 ans renouvelable avec un engagement qui se situe dans une fourchette entre 500 000 € HT et 2 M€ HT. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2016-1353 - Aide sociale à l'enfance (ASE) - Approbation d'une convention de mise à disposition de données numériques, à titre gratuit, entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône et la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Guillemot rapporte le dossier n°CP-2016-1353. Madame Guillemot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT, rapporteur : Il s'agit d'une convention de mise à disposition de données numériques, à titre gratuit, entre la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Rhône et la Métropole de Lyon.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT.

N° CP-2016-1354 - Musée gallo-romain de Lyon Fourvière - Compléments tarifaires pour la librairie-boutique - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Képénékian rapporte le dossier n°CP-2016-1354. Monsieur Képénékian, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PICOT, rapporteur en remplacement de M. le Conseiller délégué Képénékian : Il s'agit d'approuver la tarification de nouveaux produits qui viennent enrichir la gamme d'objets cadeaux en vente à la boutique du Musée gallo-romain. Pour ceux qui n'ont pas encore fait leurs cadeaux de Noël, je vous invite, une fois cette tarification approuvée, à aller au Musée gallo-romain.

M. LE PRESIDENT : Très bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PICOT en remplacement de M. le Conseiller délégué Képénékian.

N° CP-2016-1355 - Lyon 2°- Vénissieux - Autorisation de déposer des mandes d'autorisation de travaux, de déclarations préalables et de permis de construire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-1356 - Villeurbanne - Création du centre de santé du Médipôle - Autorisation donnée à la société ADIM Immobilier, de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle cadastrée BW 105, située 171, rue Léon Blum - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-1357 - Maintenance des onduleurs du patrimoine bâti de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-1358 - Lyon - Maintenance des compresseurs et assécheurs d'air du patrimoine immobilier de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-1359 - Lyon 3°- Maintenance des ascenseurs de l'Hôtel de Métropole de Lyon - Autorisation de signer les accords-cadres de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2016-1355 à CP-2016-1359. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 5 dossiers ce matin.

Le dossier n°CP-2016-1355 vise à autoriser la Ville de Lyon à déposer une déclaration préalable portant sur les travaux de réaménagement de la crèche municipale située au 4^e étage du centre d'échanges de Lyon-Perrache. La Métropole a déposé une demande d'autorisation de travaux. Ce dossier concerne également l'autorisation de déposer un permis de construire sur le collège Honoré de Balzac à Vénissieux pour la création d'un bureau et d'un auvent extérieur.

Le dossier n°CP-2016-1356 vise à autoriser la société ADIM Immobilier à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle appartenant à la Métropole se situant à Villeurbanne pour la création du centre de santé du Médipôle.

Le dossier n°CP-2016-1357 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commandes relatif à la maintenance préventive et curative de l'ensemble des onduleurs d'une puissance supérieure à 2 kw/h des bâtiments de la Métropole avec l'entreprise EMERSON NETWORK POWER IS (ENPIS) AEES.

Le dossier n°CP-2016-1358 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commandes relatif à la maintenance des compresseurs et assècheurs d'air du patrimoine immobilier de la Métropole de Lyon.

Le dossier n°CP-2016-1359 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commandes relatifs à la maintenance des ascenseurs et des plates-formes pour personnes handicapées de l'Hôtel de Métropole.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2016-1360 - Lyon 3°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Pôle d'échange multimodal (PEM) Lyon Part-Dieu - Principe du transfert futur de domaine public métropolitain à domaine public ferroviaire entre la Métropole de Lyon et la SNCF - Principe du déclassement futur du domaine public métropolitain des parcelles et volumes existants et à créer situés Place Charles Béraudier et avenue Georges Pompidou - Autorisation donnée à la SNCF de déposer un permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1361 - Lyon 1er - Lyon 2°- Lyon 4°- Aides à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions d'équipement aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2016-1362 - Lyon 7°- Parc Blandan - Entités esplanade et douves - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer l'avenant n°3 du marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2016-1363 - Lyon 1er - Lyon 2°- Projet Coeur Presqu'île - Rénovation de la place des Terreaux - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement momentané d'entreprises Omnium général d'ingénierie (mandataire) - Drevet - Buren à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1364 - Bron - Plan de sauvegarde des copropriétés de Bron Terrillon - Autorisation de signer la convention financière avec la Ville de Bron et de solliciter les participations financières - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2016-1365 - Lyon 3°- Opération Vilette-Lafayette - Principe du déclassement futur du domaine public de voirie métropolitain concernant les parcelles situées cours Lafayette et rue de la Vilette - Autorisation donnée à la société OGIC de déposer des autorisations d'urbanisme - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-1366 - Lyon 3°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part Dieu Ouest - Pôle d'échange multimodal - Opération Two Lyon - Principe du déclassement futur d'une partie du domaine public métropolitain des emprises situées boulevard Vivier Merle et avenue Georges Pompidou - Autorisation donnée à Vinci Immobilier d'Entreprise de déposer des autorisations d'urbanisme - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2016-1360 à CP-2016-1366. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, 7 projets de décision soumis ce matin à la Commission permanente. Si vous me le permettez je vais grouper les 3 projets de décision qui sont quasi-conjoints parce qu'ils concernent le secteur de la Part-Dieu.

Le premier projet de décision, n°CP-2016-1360 concerne l'autorisation à donner à la SNCF de déposer un permis de construire dans le cadre de l'évolution de la gare de la Part-Dieu et donc de la reconfiguration du pôle d'échange multimodal (PEM).

Le second dossier, n°CP-2016-1366 fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le tableau figurant en annexe n°2 "autorisation de dépôt de permis", il convient d'ajouter les volumes suivants :

Parcelle	Volume impacté	Situation
EM 156.157.158.159	3	Bâtiment B10 en infrastructure
EM 156.157.158.159	4	Bâtiment B10 en superstructure + tréfonds

Ce dossier concerne une autorisation donnée au groupe Vinci immobilier pour réaliser un ensemble immobilier comprenant un hôtel, une tour de bureaux, des commerces en rez-de-chaussée et en R+1 et des parkings en sous-sol. Les 2 permis de construire étant imbriqués l'un dans l'autre pour permettre la réalisation du futur pôle d'échanges multimodal et l'édification de ce nouvel ensemble immobilier.

Pour information, l'ensemble de ces 2 permis de construire, en termes de documents, pèsent chacun 35 kilos de papier, ce qui montre aujourd'hui l'ampleur de ce projet et le nombre de documents qu'il faut produire pour réaliser ce projet immobilier et d'aménagement de la gare.

Enfin, le dossier n°CP-2016-1365. Il s'agit du principe du déclassement futur du domaine public de voirie métropolitain concernant les parcelles situées cours Lafayette et rue de la Villette afin de permettre à la société OGIC de déposer des autorisations d'urbanisme. Ce qui permettra, ultérieurement, le dépôt d'un permis de construire pour aménager l'îlot Villette-Lafayette et d'aménager, sur ce tènement, des bureaux, des logements et un foyer destiné aux jeunes actifs.

Ensuite nous passons au dossier n°CP-2016-1362. Il s'agit d'une autorisation de signer l'avenant n°3 du marché du parc Blandan au niveau de ce que l'on appelle les entités esplanade et douves. Cet avenant au marché n'a pas d'incidence financière mais il est nécessaire de tenir compte de la modification de la conception sur la partie du fort pour permettre, dans le cadre de ce mandat, de terminer une partie des aménagements du parc Blandan.

Le dossier n°CP-2016-1363, dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements et la réalisation du projet Coeur Presqu'île, cela concerne la rénovation de la place des Terreaux et donc l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement momentané d'entreprises Omnium général d'ingénierie (mandataire) / Drevet / Buren à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le paragraphe III - Le marché de maîtrise d'œuvre de l'exposé des motifs commençant par "Le marché est envisagé pour un montant de 533 021,00 € HT, soit 639 625,20 € TTC." :

il convient de lire : "Le marché est envisagé pour un montant de 542 615,88 € HT, soit 651 139,05 € TTC."

Dans le paragraphe III - Le marché de maîtrise d'œuvre de l'exposé des motifs, après la phrase "- la communication / concertation autour du projet." :

il est inséré la phrase suivante : "La garantie de parfait achèvement est portée à une durée de deux années à compter de la réception au lieu du minimum légal d'une année".

Dans le paragraphe III - Le marché de maîtrise d'œuvre de l'exposé des motifs commençant par "La Commission permanente d'appel d'offres, dans sa séance du 25 novembre 2016, a attribué le marché au groupement Omnium général d'ingénierie (mandataire) / Drevet / Buren." :

il convient de lire "La Commission permanente d'appel d'offres, dans sa séance du 2 décembre 2016, a attribué le marché au groupement Omnium général d'ingénierie (mandataire) / Drevet / Buren."

Dans le dispositif commençant par "1°- Autorise monsieur le Président à signer les marchés de maîtrise d'œuvre...", les montants qui y figurent (533 021,00 € HT et 639 625,20 € TTC) sont remplacés par les montants suivants : "542 615,88 € HT" et "651 139,05 € TTC".

Enfin, 2 projets de décisions pour terminer.

Le dossier n°CP-2016-1364 concerne le plan de sauvegarde des copropriétés de Bron Terraillon. Il s'agit d'une autorisation de signer la convention financière avec la Ville de Bron et de solliciter les participations financières.

Aux titres des aides à la pierre et du financement du logement social sur l'année 2016, le dossier n°CP-2016-1361 concerne l'attribution de subventions d'équipement aux bailleurs sociaux pour la réalisation de 3 programmes sur 3 arrondissements de Lyon déficitaires en la matière :

- Lyon 4°: 24 logements au profit d'Aralis,
- Lyon 2°: 10 logements au profit de La pierre anglaise,
- Lyon 1er : 1 logement au profit de Grand Lyon habitat.

Voilà monsieur le Président pour l'ensemble de ces projets de décision.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2016-1367 - Fourniture de matériels hydrauliques, pneumatiques et assistance technique pour les services techniques de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie (DDUCV) - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n°CP-2016-1367. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commandes pour les services techniques de la direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie (DDUCV) concernant la fourniture de matériels hydrauliques, pneumatiques et assistance technique.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2016-1368 - Vaulx en Velin - Quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Vaulx en Velin - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2016 - Approbation des conventions - Modification de la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1170 du 12 septembre 2016 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Rudigoz rapporte le dossier n°CP-2016-1368. Monsieur Rudigoz, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué RUDIGOZ, rapporteur : Il s'agit d'une simple modification d'une décision que nous avons votée en Commission permanente du 12 septembre dernier. Il y a quelques corrections à apporter sur les définitions des actions portées par Grand Lyon habitat dans le cadre de la GSUP à Vaulx en Velin.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué RUDIGOZ.

N° CP-2016-1369 - Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions d'équipement en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte le dossier n°CP-2016-1369. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : Dans le cadre de notre politique de rénovation énergétique performante des logements, il s'agit de l'attribution de subventions dans le parc privé pour 9 logements individuels : 8 maisons et 1 appartement dans 9 communes différentes. Dans le parc social, cela concerne 3 opérations pour Adoma : Lyon 6° (174 chambres), Oullins (173 chambres) et Fontaines Saint Martin (137 chambres) et une opération pour Est Métropole habitat aux Brosses, à Villeurbanne, résidence Bolland et Boucher (130 logements).

L'ensemble des subventions du parc privé représente 18 000 €, celles du parc public 857 777 €.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2016-1316 - Animation des instances locales et métropolitaines de la demande de logement social et des attributions - Accords-cadres à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Cardona rapporte le dossier n°CP-2016-1316. Madame Cardona, vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée CARDONA, rapporteur : Merci monsieur le Président. Ce projet de décision a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres en vue de l'attribution de plusieurs marchés pour l'animation des instances locales et métropolitaines de la demande de logement social et des attributions.

Ces instances locales de l'habitat et des attributions, plus communément appelées ILHA, sont des instances pilotées par la Métropole de Lyon en lien étroit avec la commune. Elles sont aujourd'hui au nombre de 24 et couvrent 16 communes. Il convient d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert en vue des accords-cadres à bons de commande pour l'animation de ces instances locales et métropolitaines de la demande de logement social et des attributions.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée CARDONA.

La séance est levée à 9 heures 40.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 13 février 2017.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

Damien Berthilier
